

# Présentation de la formation

## PREMIERS SECOURS EN EQUIPE NIVEAU 2

### Public concerné

Tout public âgé de 16 ans minimum

**Pré-requis :** Titulaire PSE1 et à jour de sa formation continue

### Renseignements pratiques

**Durée :** 28 heures ( 4 journées )

**Participants :** 6 à 12 stagiaires

**Attestation :** Certificat de compétences PSE2

**Actualisation :** Conseillée tous les ans

**Délai d'accès :** 1 mois

**Prix de la formation :** 250 €

**Recyclage :** 60 € ( durée 6 h )

**Modalités d'inscription à une formation :**

Fiche d'inscription à télécharger sur [www.udsp47.fr](http://www.udsp47.fr) et nous retourner dûment remplie.

La formation n'est pas accessible aux personnes handicapées.

### Moyens pédagogiques

**Matériel :** Vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique, et mannequins ( adulte, enfant, nourrisson ), salle spacieuse, chaises..

**Intervenant :** 1 formateur PSE à jour de sa FC.

**Evaluation :** Formative et certificative.

**Validation :** Participer à toute la formation, réaliser tous les gestes de secours lors de l'apprentissage et participer au moins une fois comme sauveteur à un cas concret.

### Planification :

**Intra-entreprise :** Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux ( prévoir une salle spacieuse et adaptée pour les exercices pratiques ).

**Inter-entreprises :** Dates à définir à la prise de contact.

### Documentation :

Chaque participant reçoit 1 livret PSE2.

### Objectifs :

L'unité d'enseignement « Premiers Secours en Equipe 2 » a pour objet de faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

### Déroulé pédagogique :

#### PROTECTION ET SECURITE :

- accident électrique
- accident de la route
- protection contre le monoxyde de carbone
- protection contre l'incendie
- protection contre les substances dangereuses

#### ACCIDENTS CIRCONSTANCIELS :

- accidents dus à l'électricité
- accidents dus à la chaleur
- les gelures
- les hypothermies
- les intoxications
- les piqûres et les morsures
- pendaison et strangulation

#### LES BILANS :

- le bilan circonstanciel – vital- complémentaire et surveillance
- les traumatismes de l'abdomen, du bassin, du dos, du cou, des membres et du thorax

#### SOUFFRANCES PSYCHIQUES :

- Les comportements inhabituels
- les situations particulières

#### RELEVAGE ET BRANCARDAGE :

- dispositif de portage
- relevage à 3 et à 4 sauveteurs
- arrimage d'une victime
- relevage en position particulière
- les brancards
- brancardage à 3 et à 4 sauveteurs
- installation d'une victime dans une ambulance

### Renseignements :

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Lot-et-Garonne - 8, rue Marcel Pagnol 47510 Foulayronnes

Site internet : [www.udsp47.fr](http://www.udsp47.fr) - Mails : [contact@udsp47](mailto:contact@udsp47) et [udsp47@gmail.com](mailto:udsp47@gmail.com)

Siret : 48302055800027 // Code APE : 9499Z – N° d'agrément préfectoral : 47-2023-06-15-00005

Version Avril 2024